

Commune de Barcelonnette

dossier n° PC 004 019 24 S0014-M2

date de dépôt : 17 février 2026

demandeur : **SCI CUERNAVACA**, représentée par **M. Olivier Barbaroux**

pour : **suppression de 2 terrasses côté nord, modifications des ouvertures en façade nord, modification des vélux en toiture, déplacement des places de parking**

adresse terrain : **9, avenue de la Libération, à Barcelonnette (04400)**

parcelle : **AD 164**

**CERTIFICAT DE PERMIS TACITE**  
**délivré par le Maire au nom de la commune**

Le maire de la commune de Barcelonnette certifie que la SCI CUERNAVACA, représentée par M. Olivier Barbaroux, est titulaire d'un permis de construire enregistré sous le numéro **PC 004 019 24 S0014-M2** pour le projet ci-dessus référencé.

Le pétitionnaire peut se prévaloir d'une décision de permis de construire tacite en date du 17/06/2026.

L'avis de dépôt de la demande a été affiché en mairie le 27/02/2026.

Ce certificat est délivré en application de l'article R.424-13 du code de l'urbanisme.

Fait à Barcelonnette, le 18/06/2026

Le Maire,  
Yvan BOUGUYON  
Par délégation,  
Le Premier Adjoint,  
Philippe MAURI

